



CR Réunion bilan du Plan d'action de l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD

Le 29 juin 2018 à la CRAMIF, rue de Flandre

Dr Claude Martineaux

Il s'agit d'une réunion de bilan à 2 mois d'une action qui a commencé début 2018 visant à améliorer et sécuriser les prises médicamenteuses en EHPAD.

113 EHPAD sont entrées dans le programme.

La réunion donne le résultat d'étape de 74 EHPAD, surtout en grande couronne :

- 6 à Paris,
- 16 dans le 77,
- 18 dans le 78,
- 8 dans le 91,
- 12 dans le 92 et
- 3 dans le 94,
- 11 dans le 95.

80 % n'ont pas de pharmacie interne.

Les actions consistent à :

- Faire percevoir le risque ;
- Sensibiliser au risque d'erreur ;
- Constituer un comité du médicament avec comme référent un infirmier en général parfois le coordonnateur médical 100 % des EHPAD s'en sont doté ;
- Rédiger une organisation ;
- Diffuser ce protocole organisationnel ;
- Sensibiliser le personnel ;
- Puis auto évaluer.

Repérer les évènements indésirables puis en analyser les causes ;

Déclarer les évènements indésirables.

Nous avons eu ensuite plusieurs retours d'expériences de différentes équipes d'EHPAD.

Une question a porté sur des plaintes suite à l'application des protocoles qui demandent d'informer les familles, cela ne risque-t-il pas d'entraîner une moindre application de ces protocoles.

Je suis intervenu pour dire que : cacher un événement entraînait pour le professionnel sa mise en cause pénale.

Hors séance, cette équipe d'EHPAD, qui venait d'avoir une plainte d'une famille, m'a sollicité pour des conseils.

Il y aura une autre réunion d'un bilan à 5 mois de l'expérimentation.